



VILLE DE SIGEAN

CONSEIL MUNICIPAL

COVID 19 / port du masque recommandé

**Lundi 27 mars 2023 à 18 heures
à la salle annexe de la Mairie**

Ordre du jour du Conseil municipal :

Administration générale

RAPPORT N°01 : Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal

RAPPORT N°02 : Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations.

Finances et fiscalité

RAPPORT N°03 : Débat sur les orientations budgétaires

RAPPORT N°04 : Autorisations de Programme et Crédits de Paiement

RAPPORT N°05 : Adhésion à une plateforme de vente aux enchères AGORASTORE

RAPPORT N°06 : Cession de véhicules : autorisation

RAPPORT N°07 : Règlement d'attribution des subventions aux associations

Domaine patrimoine-environnement-affaires foncières, accessibilité et urbanisme

RAPPORT N°08 : Signature d'une convention-chapeau Opération de Revitalisation de Territoire, pour les dispositifs « Action Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain

RAPPORT N°09 : Renouvellement de la convention instruction des autorisations du droit du sol à conclure avec le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération

RAPPORT N°10 : Acquisition parcelles BH n°s 45, 46 et 284

RAPPORT N°11 : Acquisition parcelles BM n°s 249 , 251 et 252

RAPPORT N°12 : Communication au Conseil Municipal :

- de l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale n°DREAL-UiD11/66-2023-016 du 07 février 2023 relatif à l'exploitation d'une usine de production et de stockage d'hydrogène situé sur le port de Port-La Nouvelle et exploitée par la société « HYD'OCC » ;
- de l'arrêté préfectoral portant Déclaration d'Utilité Publique des travaux d'établissement de la ligne souterraine 90(63) KV Port La Nouvelle-Canal de la Robine de raccordement de l'usine de production et de stockage d'hydrogène Hyd'Occ , du 1^{er} février 2023.

Institution et vie politique

RAPPORT N°13 : Modification de la délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire-
Article L.2122-22 du CGCT

Sécurité et tranquillité publique

RAPPORT N°14 : Signature convention relative au renforcement de la sécurité et de la tranquillité publique des résidents et des collaborateurs du parc de logements sociaux.de
DOMITIA HABITAT OPH

Fait à Sigean, le 20 mars 2023



Le Maire
Michel JAMMES